

LA FRANCHE-COMTÉ À L'HEURE DES MIGRATIONS

Yves MARTIGNAGO, Alexandre MOINE*

Depuis environ quinze ans, la Franche-Comté doit sa croissance démographique à une natalité toujours forte qui compense encore (mais pour combien de temps ?) les pertes par migration vers d'autres régions.

Toutefois, en Franche-Comté comme en France, on assiste progressivement à une diminution de la natalité et à une égalisation des comportements féconds. Les variations de population communale sont avant tout le résultat des migrations intercommunales. Beaucoup plus que le solde naturel, le solde migratoire est le filtre à travers lequel s'identifient les espaces dynamiques et les espaces en crise.

Après plus d'un siècle d'exode rural et de natalité soutenue (encore visibles entre 1968 et 1975), nous assistons à une modification des comportements démographiques à l'échelle des communes. Nous les avons observés lors des quatre derniers recensements, au travers de l'étude des soldes, naturel et migratoire, en prenant garde de conserver une double lecture du phénomène. La mesure de l'évolution globale (perte

ou gain de population), et l'importance relative de chacun des soldes dans cette évolution apparaissent sur la même carte.

Au travers de l'étude des trois périodes intercensitaires 68-75, 75-82 et 82-90, il est possible de mesurer l'ampleur des mutations à l'œuvre en Franche-Comté.

1968-1975 : une Franche-Comté à deux vitesses

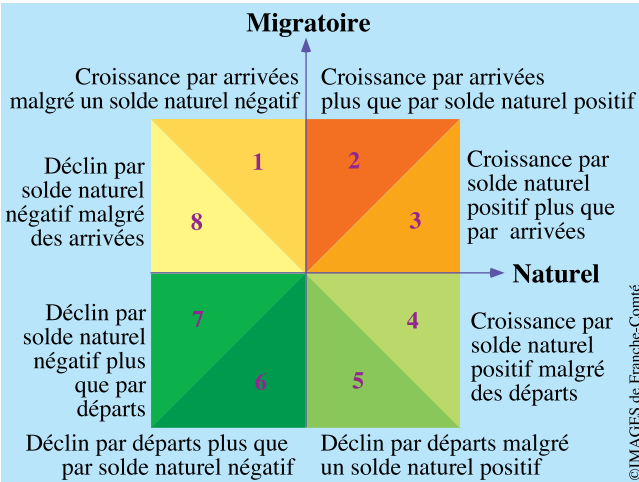
Durant la période intercensitaire 68-75, la dualité entre rural et urbain est très forte en Franche-Comté comme en France. D'importants mouvements de population se dessinent ; plus de la moitié (57%) des communes de Franche-Comté perdent des habitants (types 5 à 8), et 61% enregistrent un solde migratoire négatif (types 4 et 7) !

La quasi-totalité sont des communes rurales, de la Haute-Saône au Jura en passant par les plateaux du Doubs (types 4, 5, 6 et 7), le robinet des campagnes est ouvert en direction des agglomérations urbaines.

Les communes dont le solde est positif sont soumises aux phénomènes d'urbanisation. De fait, si les auréoles de péri-urbanisation sont encore relativement restreintes, le mouvement est cependant visible autour de Besançon, Vesoul, Belfort et Montbéliard, et dans une moindre mesure à Lons-le-Saunier, Gray, Pontarlier et Champagnole. Ces communes croissent par arrivée plus que par solde naturel positif (type 2). Trois axes apparaissent à partir de Besançon, autour de la vallée du Doubs jusqu'à Montbéliard, en direction de Vesoul et enfin dans une moindre mesure vers l'ouest, jusqu'à Dole.

Les centres de plus de 2 000 habitants qui enregistrent un gain de population par immigration sont essentiellement situés hors de l'aire urbaine Belfort-Montbéliard (types 2 et 3). Un double mouvement semble se dessiner, les habitants des campagnes migrant vers ces centres relais.

La dualité est très nette entre une couronne péri-urbaine de 10 à 20 km autour de la ville selon sa taille, et le reste des communes rurales, au solde migratoire déficitaire.



Aide à la lecture : A partir d'un plan où le solde naturel est porté en abscisse et le solde migratoire en ordonnée, on a tracé huit secteurs égaux, qualifiés par le signe de chacun des soldes et la comparaison de leurs valeurs propres. Huit types apparaissent, du type 1 où la population croît par arrivée malgré un solde naturel négatif, jusqu'au type 8 caractérisé par une diminution de la population par solde naturel négatif malgré des arrivées. Les couleurs indiquent un gradient de la situation la plus favorable à la plus alarmante, selon notre parti pris de considérer les phénomènes migratoires comme prépondérants. Par exemple, le type 8 indique que le solde migratoire est positif, et le solde naturel négatif, cependant le solde migratoire est inférieur en intensité au solde naturel. Il s'agit dans ce cas d'une décroissance par solde naturel négatif malgré des arrivées, situation qui nous semble plus favorable que celle du type 4. En effet, dans ce second cas, la population augmente par solde naturel positif malgré des départs mais les communes concernées ne sont pas capables de retenir leur population.

*IRADES, Université de Franche-Comté

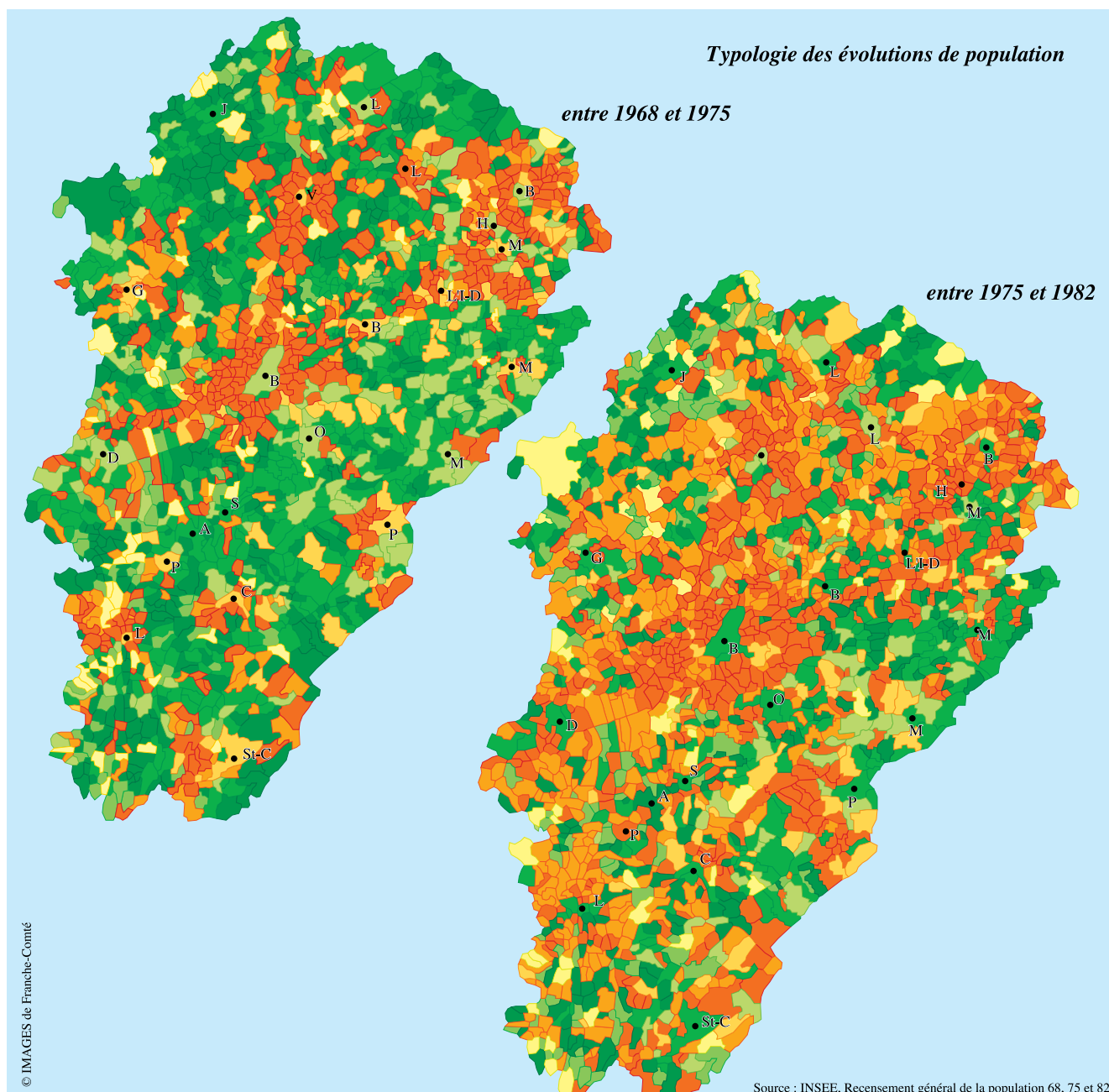
1975-1982 : une explosion des migrations internes

La population stagne durant cette période (+0,18 %), or plus des deux tiers des communes enregistrent un solde migratoire positif entre 1975 et 1982 ! Mieux, elles sont 54% à devoir leur solde de population excédentaire aux migrations. Ce comportement n'est pas spécifique à la Franche-Comté, mais touche l'ensemble de l'espace français. La carte souligne la redistribution de la population au sein de l'espace comtois et la fin de l'opposition traditionnelle entre rural et urbain. Et alors que la moitié des com-

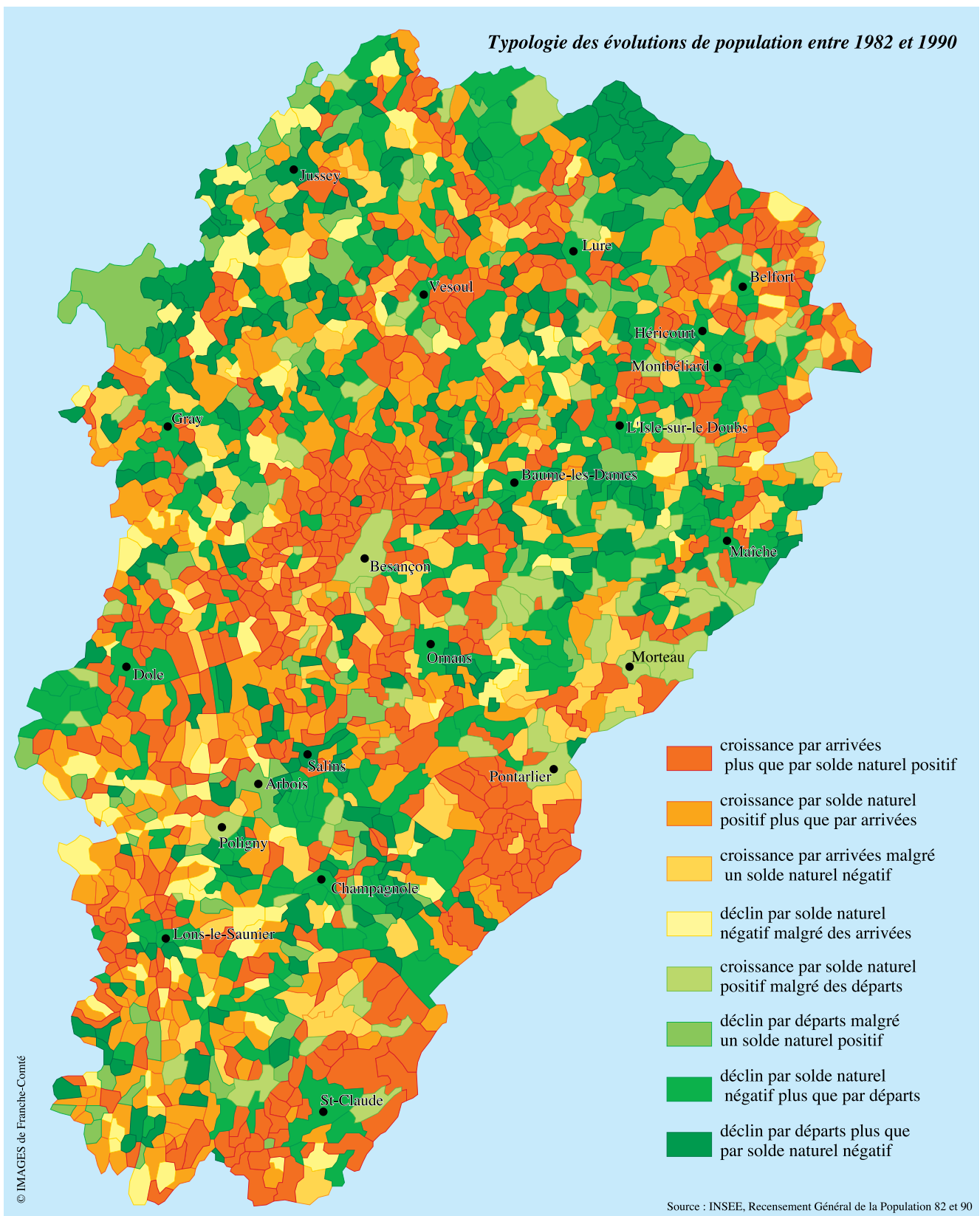
munes rurales françaises voient leur population augmenter durant cette période, en Franche-Comté leur part dépasse 60% .

Un dynamisme migratoire semble se diffuser dans les banlieues et bien au-delà. En effet, outre les communes péri-urbaines dynamiques, les communes rurales éloignées des pôles urbains, au-delà d'une couronne de 20 à 30 km, enregistrent des soldes migratoires positifs.

Seuls quelques secteurs subissent un déficit migratoire général (Jussey, Vitrey, l'ensemble des Vosges saônoises, le



Typologie des évolutions de population entre 1982 et 1990



plateau entre le Dessoubre et la frontière suisse, le Val de Mièges et la Petite Montagne).

L'impression générale est celle d'un éparpillement des communes où la population croît par immigration malgré un solde naturel négatif (type 1), dans les campagnes haut-saônoises et jurassiennes. Ces flux migratoires ont pour origine les pôles urbains de la région, on constate en effet que le solde migratoire des centres de plus de 2 000 habitants est négatif (hormis Poligny et Héricourt). La perte de population par émigration vers les villes (y compris les petits pôles ruraux) et le gain par immigration vers les communes rurales environnantes semblent donc étroitement liés.

1982-1990 : des situations plus contrastées

Cette période reste caractérisée par une croissance migratoire de plus de 60% des communes, confirmant la tendance 75-82 d'un flux migratoire au départ des villes, croissance dont bénéficient les campagnes, et conforme à celle relevée en France. Cependant le phénomène n'a plus la même ampleur ni les mêmes bases géographiques que pour la période précédente.

Le solde migratoire de la totalité des principaux centres est négatif (types 4 et 5). Si certains compensent ce déficit par un solde naturel positif (type 4 comme Besançon, Pontarlier, Morteau), la plupart, malgré un solde naturel positif, ne parviennent pas à maintenir leur population (type 5 : Lons-le-Saunier, Saint-Claude, Champagnole, Dole, Gray, Vesoul, Lure, Luxeuil, Baume-les-Dames, Maîche, Héricourt, Montbéliard, Belfort). On peut, dès lors, se demander qui sont ces émigrants : des jeunes à la recherche de formation, des jeunes qualifiés en quête d'un emploi, des actifs ?

Les couronnes péri-urbaines, après s'être accrues spatialement entre 1975 et 1982, apparaissent moins homogènes entre 1982 et 1990. Hier, elles devaient leur accroissement aux arrivées plus qu'au solde naturel positif (type 2). Ce type n'est plus spécifiquement caractéristique du phénomène péri-urbain. Certaines communes croissent plus par solde naturel positif que par immigration (type 3) ; voire par solde naturel positif malgré des départs (type 4) ; certaines perdent même des habitants par émigration malgré un solde naturel positif (type 5). Le phénomène est très visible dans la couronne est de Besançon, autour de Montbéliard et de Lons-le-Saunier.

Ces différences de comportement des couronnes péri-urbaines ont trois causes :

- la dynamique propre de chaque pôle (par exemple, le Pays de Montbéliard qui est sous le coup des restructurations industrielles),
- les contraintes physiques (difficultés d'accès à l'est de Besançon et Lons-le-Saunier par exemple),

– le début de crise de croissance de ces couronnes. Ici, la population est encore jeune 20 ans après l'arrivée des premiers rurbains ; mais leurs enfants commencent à quitter ces villages encore peu pourvoyeurs d'emplois et relativement mal reliés aux centres d'emploi principaux, et qui, de plus ne disposent pas de petits logements adaptés.

La péri-urbanisation est renforcée localement par la dynamique propre au phénomène frontalier, autour des principaux points de passage ; au sud de Pontarlier, autour de Morteau et à l'est de Delle (type 2).

Le rural dit "profond" est toujours partagé entre des comportements divers. Des secteurs sont encore dans la spirale du déclin : Val de Mièges, Vosges saônoises, plateau de Pierrefontaine-les-Varans. Cependant, la tendance générale est orientée vers une diversification des situations, déjà observée entre 1975 et 1982, qui nuance une vision souvent négative de la démographie des campagnes franc-comtoises.

Si toutes ces évolutions participent d'un même mouvement où les migrations prennent toujours plus d'ampleur, ce sont les centres urbains qui les organisent, jouant tantôt un rôle de distribution, tantôt un rôle d'attraction, dans tous les cas un rôle de polarisation. Les villes sont toujours pourvoyeuses de migrants (exode urbain) au profit des communes les plus proches. Mais à l'échelle locale, les comportements des communes sont très variables et dépendent d'un grand nombre de facteurs dont nous n'avons pas les clefs.

Pourtant, avec l'accélération de la concentration des activités dans les zones urbaines, le devenir des campagnes passera de plus en plus par l'accueil de rurbains ayant quitté leurs logements en ville, mais pas leurs emplois. La redistribution de cette population urbaine sera-t-elle l'unique moteur du dynamisme des communes rurales ? Ou alors, arrivera-t-on à y ajouter une redistribution des activités, second élément garant d'un vrai développement durable ?

Sur les trois périodes intercensitaires, certains secteurs ruraux sont restés déficitaires (soldes migratoire et naturel négatifs). Alors que 82-90 ne marque pas une extension des zones urbaines, mais simplement un renforcement des secteurs précédemment touchés en 75-82, ceux-ci ont-ils encore une chance de voir leurs tendances s'inverser, brisant cette spirale du déclin dans laquelle ils sont enfermés depuis plus d'un siècle ?

A l'inverse, certaines communes péri-urbaines, après une croissance soutenue, connaissent un renversement de tendance de leurs flux migratoires. Cette situation sera-t-elle provisoire, ou sommes-nous témoins d'une nouvelle tendance lourde qui affecterait maintenant les plus proches communes des grands centres urbains, celles-ci n'offrant plus l'image campagnarde recherchée par les premiers rurbains, tandis que leurs enfants n'y trouvent pas les services dispensés par les grands centres ? ■